AJAIN / CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2016 - COMPTE RENDU

Sommaire

Appel nominal des membres 1
Désignation du secrétaire de séance 1
Election d'un membre supplémentaire à la Caisse des écoles 1
Nouvelle délibération sur les taux de taxe locale 2016 2
Budget primitif de l'assainissement (T. Marty) 2
Programme d'investissements pour 2016 (Guy Rouchon et l'ensemble des adjoints) 3
Perspectives d'emplois pour 2016 (G. Rouchon, T. Marty) 4
Subventions aux associations (J. Peyrot, T. Marty) 5
Présentation du budget de fonctionnement 2016 5
Information sur les dotations et la fiscalité reversée (T. Marty) 8
Approbation du budget primitif 2016 de la commune (G. Rouchon) 8
Questions diverses 12

Compte rendu / Ajain

Appel nominal des membres

Présents : Guy Rouchon, Laurence Bourdier, Jacqueline Peyrot, Thomas Marty, Jean-Pierre Godefroy, Didier Gorius, Pascale Tête, Denis Turpinat, Simone Lacoste, Laëtitia Gouvernaire, Roland Dardy, Dominique Peynot. Absents excusés : Marie-Andrée Boutet ; Christophe Lecossois, Mireille Fayard.

Désignation du secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales, le Conseil Municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice a désigné : *Pascale Tête.*

Election d'un membre supplémentaire à la Caisse des écoles

Afin de mieux suivre son fonctionnement, il apparaît nécessaire de procéder à l'élection d'un élu supplémentaire au sein du conseil d'administration de la caisse. La fonction de vice-président, en l'absence du maire, doit de plus être occupée par un adjoint. Il est ainsi proposé l'élection de T. Marty, adjoint aux finances. Le CA de la Caisse des écoles pourra élire un membre supplémentaire parmi les non élus municipaux.
Abstention ……0…….
Contre ……0…….
Pour ……12……

Nouvelle délibération sur les taux de taxe locale 2016

La délibération prise le 29 mars dernier se heurte à une limitation légale qui lie le taux de taxe foncière sur le non bâti au taux de la taxe d'habitation. Nous ne pouvons pas augmenter l'un sans augmenter l'autre. Il est donc proposé de ne pas augmenter la taxe foncière sur le non bâti et de se limiter à la seule hausse de la taxe foncière. Mr le maire demande au Conseil municipal de voter la détermination des trois taux suivants en modifiant la délibération prise le 29 mars dernier :

- Taxe d'habitation : 11,56
- Taxe foncière sur le bâti : 17,59%
- Taxe foncière sur le non bâti : 59,69 %

Abstention ……0……..
Contre ……0……..
Pour ……12……

Budget primitif de l'assainissement (T. Marty)

Il est proposé au conseil municipal de voter le budget primitif d'assainissement suivant.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEM - PRINCIPAL — Budget Primitif 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	114 861,22	18 924,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
REPORTS	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE		95 937,22
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	114 861,22	114 861,22

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	46 443,13	3 058,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		43 385,13
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	46 443,13	46 443,13

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	161 304,35	161 304,35

Denis Turpinat évoque les travaux d'agrandissement de la lagune. Pour l'exploration préalable du réseau, le SATESE a informé que des subventions étaient possibles (Agence de l'eau Loire-Bretagne). Un diagnostic est obligatoire tous les 10 ans. R. Dardy pense qu'il n'y a jamais eu d'exploration totale.

Abstention…0…..
Contre…0……
Pour…12…….

Programme d'investissements pour 2016 (Guy Rouchon et l'ensemble des adjoints)

G. Rouchon et T. Marty effectuent une présentation des choix d'investissement opérés par les différentes commissions qui se sont réunies en février et mars pour arrêter leur programme de travaux et achats. Le maire donne lecture d'un tableau indiquant le détail réel des dépenses prévues **(119129,74 €).** Les **restes à réaliser** sont importants (79078,41 €) correspondant surtout à deux projets non encore réalisés mais prévus pour 2015 : l'achat du terrain de l'EHPAD (60000 € budgétés en 2015), la réalisation du parc de jeux (40000 € budgétés en 2015). Ces deux sommes ont été reprises au BP 2016 mais en étant revues à la baisse (35 000 pour le terrain, 30 000 € pour le parc divisés en 20 000 € de jeux et 10 000 € d'aménagement). G. Rouchon précise que l'achat d'un tracteur n'est pas aisé avec la somme prévue de 40 000 €. Le parc de jeux ne bénéficiera pas de l'aide du FDAEC. L. Bourdier demande si l'achat du vidéoprojecteur sans DETR n'aurait pas pu être évité.

Tableau 1. Investissements pour 2016.

Compte	Type de dépense	Somme	Subventions
020	Dépenses d'imprévues	5000,00	
21	Immobilisations corporelles	RAR = 35 000 + 8833,65 = 43833,65	
2111	Terrains nus	35000,00	
2183	Matériel de bureau et informatique		
	> Ordinateurs école	1304,02	652,01
	> videoprojecteur	800,00	
2184	Mobilier		
	> Tracteur	40000,00	10000,00
	> Jeux	20000,00	15000,00
	> Défibrilateur	2000,00	
23	Immobilisations en cours	RAR = 35 244,76 €	
2313	Constructions		
	> Parc de jeux	10000,00	
	> Fenêtres ALSH	5683,20	2841,60
	> Travaux Avignon ALSH	3342,52	
	> Lame déneigement	1000,00	
	Total	119129,74	28493,61
	Pourcentage		23,92

Compte rendu / Ajain

Perspectives d'emplois pour 2016 (G. Rouchon, T. Marty)

Le vote du budget est l'occasion de présenter de façon précise l'évolution des charges de personnel. G. Rouchon fait le point. Aujourd'hui, la part des charges de personnel se situe à 55 % du budget de fonctionnement situant la commune au niveau des communes équivalentes du département (autour de 300 € par habitant / an). Depuis le budget primitif 2015, plusieurs décisions ont été prises afin de pérenniser certains emplois en fonction des contraintes qui pèsent sur nos finances. L'objectif poursuivi par le maire et les adjoints a été de proposer les meilleures conditions possibles aux agents en place tout en cherchant à correspondre pour le mieux aux besoins réels de la municipalité. T. Marty précise les décisions prises :

- un recrutement contractuel (24h) sur un poste permanent d'adjoint d'animation a ainsi été décidé au Conseil municipal du 21 juillet 2015 en lieu et place de la création d'une poste de titulaire d'abord envisagé.
- un recrutement contractuel a été opéré au Conseil municipal du 15 décembre 2105 en ramenant le volume horaire de 33h (+ 2h) à 24h (jusqu'en septembre 2016).
- enfin, un poste d'adjoint administratif titulaire a été créé à 18h (Conseil municipal du 29 mars 2016) en lieu et place d'un poste contractuel naguère à 24h.

En 2016, puis en 2017, des décisions seront encore à prendre. L'objectif est de ramener la part des dépenses de personnel à environ 50 % des charges de fonctionnement. D. Turpinat s'interroge sur les effectifs de l'école dans le futur. G. Rouchon répond que c'est l'éducation nationale qui a la main en la matière et qu'il est difficile de prévoir aujourd'hui.

Tableau 2. Evolution des dépenses de personnel

Compte	Nature	CA 2015	BP 2016	Prévision 2017
6218	Autres personnels	10268,62	7000	3500
633	Impots	5094,09	5250	5000
6332	FNAL	250	250	250
6336	Cotisations CDG	5100	5000	5000
6411	Personnel titulaire	147378,45	175000	178500
6413	Personnel non titulaire	83487,28	60000	45000
6417	Rémunération des apprentis	4898	3500	0
64168	Autres emplois d'insertion			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	46115,78	51000	48000
6453	Cotisations aux caisses de retraites	46310,23	51000	48000
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	4736,82	4200	3500
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6722,02	11250	11000
647	Autres charges sociales	600	600	600
6475	Médecine du travail, pharmacie	245	600	500
Total		**361206,29**	**374650**	**348850**
	Dépenses fonctionnement	639411,11	679984,76	679984,76
	%	56,49	55,10	51,30

Compte rendu / Ajain

Subventions aux associations (J. Peyrot, T. Marty)

Tableau 3. Proposition de subventions aux associations

Pour article 6574	Pour information 2015	Proposition pour 2016	Budget fourni	Observation
Club des Toujours jeunes	350	350	OUI	
Ajain Loisirs	1550	1500	OUI	
ACCA	300	300	OUI	
US Ajain	850	850	OUI	
Club de Gym / Zumba	—		OUI	Subvention non demandée
Retraite sportive	350	350	OUI	
La Récré des Gaminos	550	550	OUI	La Récré s'est associée à l'ALSH pour perçevoir une subvention liée aux animations.
Coopérative scolaire	1050	1050	NON	Pas de budget fourni. R. Dardy indique que ce ne doit pas devenir une habitude
Caisse des écoles	4500			Pas de subvention car celle-ci aidait au reversement de salaires.
CCAS	3500	3000		33 € x 110 colis ou repas
Comice Agricole	220	220		D. Gorius pose la question de l'avenir du comice
Droits de place	150	150		
TOTAL	13370	8320		

NB. Les subventions aux associations extérieures seront étudiées en fin d'année et feront éventuellement l'objet d'une décision budgétaire modificative.

Abstention…0…..
Contre…0……
Pour……12….

Présentation du budget de fonctionnement 2016

Les quatre graphiques présentés par T. Marty indiquent les dépenses de fonctionnement courantes, hors dépenses de personnel. Le total du chapitre 60 (achats et variation de stocks) est de 68070 €, celui du chapitre 61 (services extérieures) est de 73110 €, celui du chapitre 62 (intermédiaires et honoraires) de 26480 € et enfin celui du chapitre 65 (102 360 €).

Compte rendu / Ajain

Graphique 1. Total chapitre 60. Achats et variation de stocks.

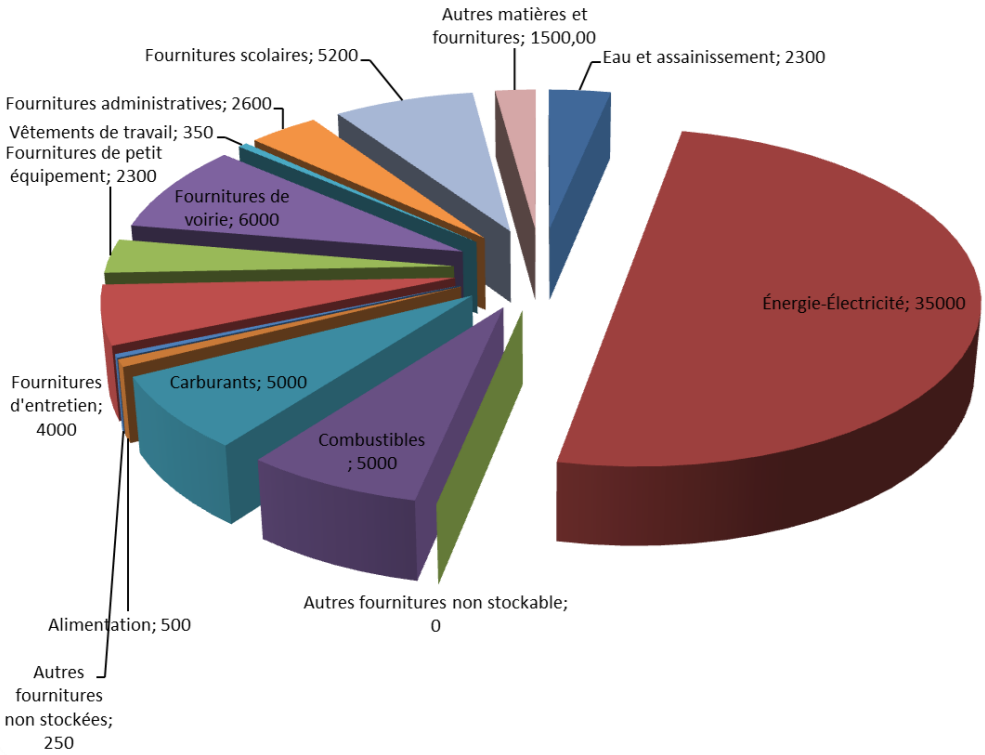

Graphique 2. Total chapitre 61. Services extérieurs.

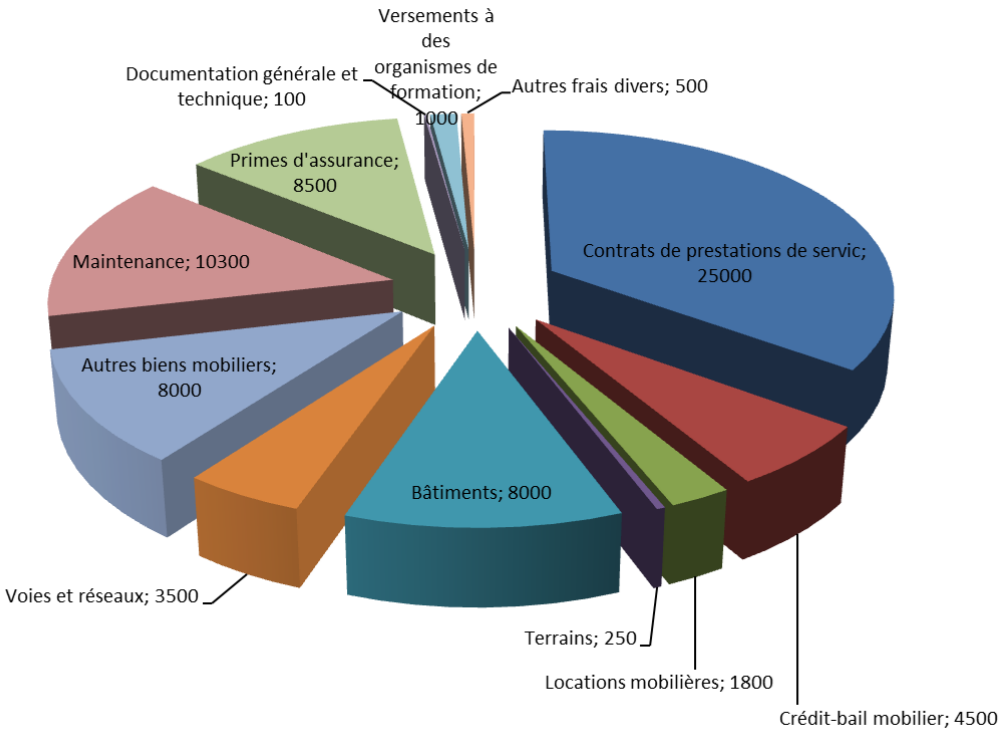

Graphique 3. Total chapitre 62. Intermédiaires et honoraires

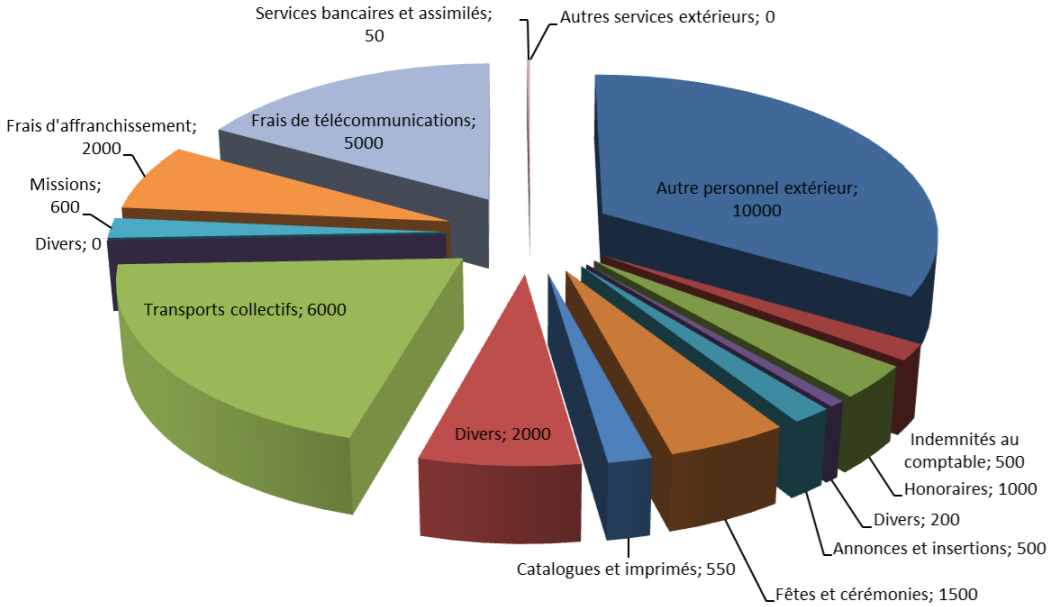

Graphique 4. Total chapitre 65. Autres charges.

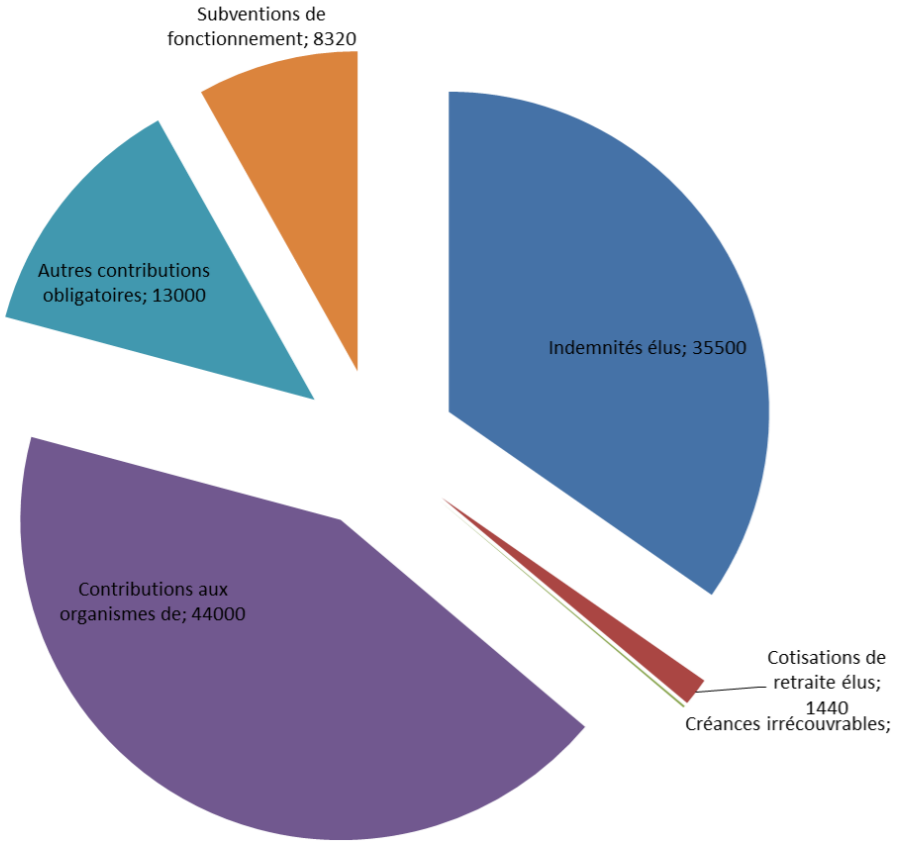

Information sur les dotations et la fiscalité reversée (T. Marty)

T. Marty présente l'évolution pour le budget municipal des principales dotations et reversions perçues. La commune est comme les autres touchée par la baisse des dotations, moins que d'autres peut-être.

Graphique 5. Dotations et fiscalité reversée : évolution 2013 – 2016

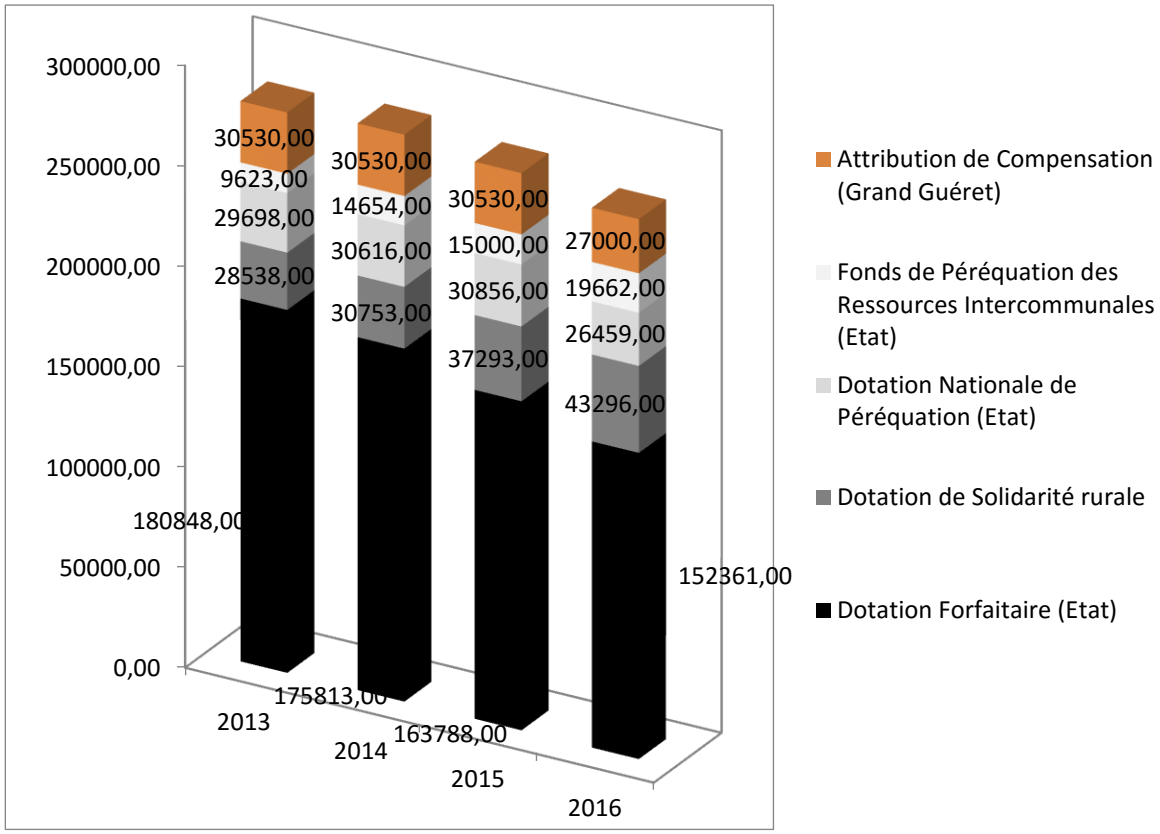

Approbation du budget primitif 2016 de la commune (G. Rouchon)

Le maire propose ainsi le budget primitif 2016 soumis à la délibération et reproduit ici dans une présentation générale :

MAIRIE D'AJAIN - PRINCIPAL

Budget Primitif 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	793 151,71	691 175,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		101 976,71
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	793 151,71	793 151,71

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	116 166,35	144 152,80
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	79 078,41	3 777,00
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		47 314,96
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	195 244,76	195 244,76

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	988 396,47	988 396,47

MAIRIE D'AJAIN - PRINCIPAL **Budget Primitif 2016**

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES — A 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2015 (1)	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Propo.)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	159 951,00		163 133,00		163 133,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	355 258,00		368 800,00		368 800,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	Autres charges de gestion courante	135 118,95		102 360,00		102 360,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	650 327,95		634 293,00		634 293,00
66	**Charges financières**	10 500,00		9 500,00		9 500,00
68	**Dotations aux provisions (4)**					
67	**Charges exceptionnelles**					
022	**Dépenses imprévues**	19 156,81		46 546,36		46 546,36
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	679 984,76		690 339,36		690 339,36
023	*Virement à la section d'investissement (5)*	65 783,00		85 942,35		85 942,35
042	*Opé. d'ordres de transfert entre sections (5)*	15 702,00		16 870,00		16 870,00
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)*					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	81 485,00		102 812,35		102 812,35
	TOTAL	761 469,76		793 151,71		793 151,71

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	793 151,71

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2015 (1)	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Propo.)
013	ATTENUATION DE CHARGES	23 000,00		26 800,00		26 800,00
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	20 880,00		22 570,00		22 570,00
73	Impots et taxes	338 186,00		349 338,00		349 338,00
74	Dotations, subventions de participations	267 291,00		274 962,00		274 962,00
75	Autres produits de gestion courante	13 556,00		15 000,00		15 000,00
	Total des recettes de gestion courante	662 913,00		688 670,00		688 670,00
76	**Produits financiers**	5,00		5,00		5,00
77	**Produits exceptionnels**	5 000,00		2 500,00		2 500,00
78	**Reprises sur provisions (4)**					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	667 918,00		691 175,00		691 175,00
042	*Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)*					
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)*					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	667 918,00		691 175,00		691 175,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	101 976,71

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	793 151,71

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	102 812,35

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Comp

MAIRIE D'AJAIN - PRINCIPAL **Budget Primitif 2016**

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A 3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2015 (1)	Restes à réaliser (2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Propo.)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	130 271,87	43 833,65	70 266,35		114 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	58 337,06	35 244,76	8 000,00		43 244,76
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	188 608,93	79 078,41	78 266,35		157 344,76
10	Dotations, fonds et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	32 500,00		32 900,00		32 900,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses d'imprévues	12 000,00		5 000,00		5 000,00
	Total des dépenses financières	44 500,00		37 900,00		37 900,00
45...1	**Total des opé.pour compte de tiers (9)**					
	Total des dépenses réelles d'investissement	233 108,93	79 078,41	116 166,35		195 244,76
040	*Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)*					
041	*Opérations patrimoniales (5)*					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	233 108,93	79 078,41	116 166,35		195 244,76
						+
					D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
						=
					TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	195 244,76

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2015 (1)	Restes à réaliser (2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Propo.)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	29 438,00	3 777,00	10 494,00		14 271,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	29 438,00	3 777,00	10 494,00		14 271,00
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	5 050,00		2 860,00		2 860,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)	111 456,82		27 986,45		27 986,45
138	Autres subv. d'investi. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : Affectation					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	6 500,00				
	Total des recettes financières	123 006,82		30 846,45		30 846,45
45...2	**Total des opé. pour le compte de tiers (9)**					
	Total des recettes réelles d'investissement	152 444,82	3 777,00	41 340,45		45 117,45
021	*Virement de la section de fonctionnement (5)*	65 783,00		85 942,35		85 942,35
040	*Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)*	15 702,00		16 870,00		16 870,00
041	*Opérations patrimoniales (5)*					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	81 485,00		102 812,35		102 812,35
	TOTAL	233 929,82	3 777,00	144 152,80		147 929,80
						+
					R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	47 314,96
						=
					TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	195 244,76

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	102 812,35

Abstention…0…..
Contre…0……
Pour…12…….

Questions diverses

- Renforcement de la lutte contre l'insécurité routière : D. Turpinat est nommé en tant qu'interlocuteur de la préfecture à ce sujet (sur demande de celle-ci).

- Formations des agents : G. Rouchon donne lecture des formations proposées par le CNFPT aux agents de la commune.

- Convention avec GRDF, « compteurs communicants gaz » : développement de la maitrise de l'énergie, amélioration de la qualité de la facturation et de la satisfaction des consommateurs par une facturation systématique sur index réel et suppression des estimations de consommation. La solution technique choisie par GRDF permet de répondre à toutes les situations de demande de données de la part des consommateurs. GRDF recherche des hébergeurs, personne publique, propriétaire de sites pouvant accueillir les équipements techniques GRDF. L'opération se déroule en deux temps : GRDF sélectionne avec l'accord de l'hébergeur, un certain nombre de sites propices à l'installation d'un concentrateur, c'est l'objet de la convention ; dans un second temps, les sites d'installation sont définitivement arrêtes, les parties signent alors une convention particulière sur ces sites. D. Gorius précise quel serait le fonctionnement. JP. Godefroy demande si l'on possède tous les détails techniques.

Abstention…6…..
Contre…1……
Pour……5 ….

Compte rendu / Ajain